



**Retraite complémentaire : l'AP-HP ne reverse pas vos cotisations.  
Réagissez !**

Depuis 2 ans, date à laquelle l'AP-HP a mis en place un logiciel en place qui a coûté une fortune (150 M d'€ pendant 4 ans + 8 à 20 M d'€ de maintenance par an) et qui ne cesse de commettre des erreurs sur vos fiches de paye, l'AP-HP prélève sur vos salaires vos cotisations pour une retraite complémentaire (ALLIANZ) à laquelle vous adhérez.

Sans doute vous êtes-vous aperçus que depuis 2 ans, ALLIANZ ne vous envoie plus de relevé de situation. En effet, le logiciel AP-HP ne lui permet pas d'établir la liste des agents qui cotisent à une complémentaire retraite. Par conséquent, ALLIANZ ne peut pas mettre à jour votre situation.

On peut se demander ce qu'il en est pour les agents qui sont partis à la retraite depuis 2 ans et ceux qui partent : sans doute un parcours du combattant supplémentaire pour obtenir le versement de sa retraite complémentaire.

Par contre l'AP-HP n'a jamais cessé de prélever vos cotisations.

Alors, réagissez rapidement afin que la situation se régularise : écrivez à Mme Mireille FAUGERE, Directrice Générale de l'AP-HP. Vous trouverez page suivante un modèle de lettre.

Exigez votre droit.

Prénom – NOM

Adresse

Profession

N° AP-HP

Mme Mireille FAUGERE  
Directrice Générale AP-HP  
3 av Victoria  
75004 PARIS

Lieu – Date

Madame la Directrice Générale,

Depuis 2 ans ma complémentaire retraite ne peut plus me fournir de relevé de situation car l'AP-HP ne lui procure pas la liste des agents prélevés pour cette complémentaire retraite

Je vous demande donc de régulariser la situation dans les plus brefs délais.

Recevez, Madame, mes salutations distinguées.

Signature